

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POLLINIS DEMANDE LE RETRAIT IMMÉDIAT DES FONGICIDES SDHI

Paris, le 30 octobre 2018 - Devant l'urgence environnementale, la lenteur de réaction des autorités sanitaires, et l'obsolescence manifeste des tests d'homologation qui ont permis la mise sur le marché des fongicides SDHI, POLLINIS demande le retrait immédiat de ces substances en attendant que leur toxicité soit réévaluée de toute urgence.

« *Tout porte à croire que les fongicides SDHI sont une bombe à retardement présente partout dans nos champs, nos assiettes et dans l'air que nous respirons, alerte Nicolas Laarman, délégué général de POLLINIS. Ces molécules ont été autorisées sur la base de tests d'homologation inadéquats qui n'offrent aucune garantie réelle quant à leur innocuité pour les abeilles et les pollinisateurs, mais également pour la santé humaine et l'ensemble de la biodiversité.* »

Pour mettre les autorités sanitaires au pied du mur, et les représentants politiques face à leurs responsabilités, POLLINIS a donc décidé de :

- **financer les études scientifiques indépendantes** qui permettront aux chercheurs de mesurer l'impact réel des molécules SDHI sur les pollinisateurs, les vers de terre et la santé humaine ;
- **demander l'accès aux études d'évaluation** que les firmes agrochimiques et les autorités sanitaires refusent toujours de dévoiler ;
- **enquêter sur les mécanismes d'approbation** qui ont permis la mise sur le marché de ces pesticides;
- **lancer une pétition, qui a déjà recueilli plus de 100 000 signatures**, demandant à la Commission européenne un moratoire immédiat sur l'ensemble des substances fongicides SDHI en attendant que la toxicité de ces molécules soit réévaluée.

POLLINIS a décidé d'agir après le cri d'alarme lancé par des scientifiques de l'Inserm, de l'INRA et du CNRS dans une tribune publiée par *Libération* le 15 avril 2018 sur les risques posés par les pesticides SDHI pour la santé humaine, et suite aux alertes de terrain qui mettent en cause ces pesticides dans des cas de mortalité d'abeilles.

Ces fongicides sont déversés à grande échelle sur les cultures en Europe : en 2014 en France, déjà 70 % des surfaces de blé tendre et 80 % de l'orge d'hiver étaient traitées aux SDHI. Ces substances sont aujourd'hui utilisées sur les cultures de tournesol, colza; les fruits et les légumes. Ils font partie des molécules les plus communément retrouvées dans nos aliments (voir notre fiche thématique).

Lors d'un rendez-vous le 4 octobre dernier, l'ANSES, l'autorité sanitaire française en charge de l'évaluation et de l'homologation des pesticides, a confirmé à POLLINIS qu'un groupe d'experts avait été formé pour examiner les points mis en évidence par les scientifiques de la tribune, sans toutefois préciser ni la composition du groupe d'experts, ni le périmètre de la mission qui leur a été confiée. L'agence n'a pas non plus donné de délai pour la remise de son rapport dont la sortie a déjà été repoussée deux fois.

POLLINIS déplore qu'aucune nouvelle étude en laboratoire ou sur le terrain ne soit conduite, et que les études examinées ne concernent que la santé humaine, et pas les pollinisateurs ni la biodiversité.

« *Les firmes agrochimiques, les autorités sanitaires et les États membres de l'Union européenne sont en train de jouer avec le feu, comme pour le glyphosate ou les néonicotinoïdes, s'inquiète Nicolas Laarman. Et cela appelle une mobilisation et une réaction immédiate des citoyens, en France et dans toute l'Europe.* »

Dossier de presse :

- Fiche thématique SDHI.
- Lien vers la pétition de POLLINIS.

CONTACT

Julie Pecheur
juliep@pollinis.org – 06 74 55 81 81